

Le 6 décembre 2017

OBJET : Exigences pour la promotion et la démotion des niveaux 4A et 5

Niveau 4A :

Avec la mise en oeuvre du système à trois officiels au niveau de la LNR, qui a été approuvée comme un changement permanent, il n'est plus possible aux officiels d'être promus au rang 4A. À ce titre, les changements suivants entreront en vigueur pour permettre un rang de niveau 4A.

Obtention :

- Niveau de jeu admissible : U19AA **SEULEMENT**
- Exigence : quatre (4) évaluations de la part de deux (2) évaluateurs différents de niveau provincial, au niveau de jeu U19AA.

Maintien et rétrogradation : les exigences demeurent les mêmes. Consulter le tableau des exigences qui est situé sur le site Web officiatingringette.ca

Niveau 5:

Les détails ci-dessous clarifient les exigences et attentes en ce qui concerne le niveau 5.

Obtention :

- Doit avoir été actif(ve) à trois (3) des cinq (5) précédents CCR (ne manquant que pour des motifs autres que la non sélection)
- Doit être classé(e) dans les 15 premiers au CCR pendant au moins trois (3) ans de suite.
- Doit être sélectionné(e) pour une partie de médaille d'or, médaille de bronze ou demi-finale d'une ronde de Championnat pendant au moins trois (3) ans de suite, y compris une (1) partie de la division U19.
- Doit faire preuve de qualités de leadership et de mentorat.

Maintien : les exigences demeurent les mêmes. Consulter le tableau Certification et Évaluation qui est situé sur le site Web officiatingringette.ca

Rétrogradation :

- Ne pas avoir participé au pendant trois (3) ans de suite.
- Ne pas avoir été sélectionné(e) pour une finale ou demi-finale au CCR au pendant trois (3) ans de suite.

Si vous avez des questions au sujet de ces mises à jour, n'hésitez pas à communiquer avec moi



Pete Smit
Président du comité de développement des officiels